

Retrouvez notre PROGRAMME, distribué en février dans vos boîtes aux lettres.



Bilan du mandat

Notre programme s'appuie sur le BILAN de 6 années de mandat. Retrouvez ce bilan en ligne sur notre site internet.

Retrouvez sur notre site internet les RÉPONSES aux questions posées en RÉUNIONS PUBLIQUES



Foire aux questions



Portraits de la liste

Un tiers de la liste actuelle se représente, pour transmettre l'expérience acquise et poursuivre les projets en cours, aux côtés de nouvelles énergies. Retrouvez tous les **PORTRAITS** de nos candidats sur notre site internet.

Absent le jour du vote ? Pensez à la procuration !

Vous pouvez donner procuration à une personne inscrite sur n'importe quelle liste électorale. Elle devra toutefois voter dans votre bureau de vote. **Il y a deux possibilités :**

- **Allez directement en gendarmerie** ou au commissariat, avec les informations suivantes : nom, prénoms, date de naissance et numéro national d'électeur de la personne choisie.
- **OU en ligne sur maprocuration.gouv.fr** → Remplissez le formulaire puis rendez-vous en gendarmerie ou au commissariat pour faire vérifier votre identité.



Impression : R.I.C Sauzé-Entre-Bois. Imprimé sur papier recyclé. Ne pas jeter sur la voie publique.



CINQ COMM'UNE

MELLE

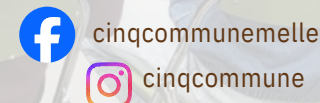
Tête de liste
Sylvain GRIFFAULT

Retours sur les réunions publiques

Questions, réponses et bilan de mandat

Vous êtes nombreuses et nombreux à avoir participé aux réunions publiques de l'ensemble des candidats, ce qui montre **votre intérêt pour les politiques locales**. Les réponses et les éclaircissements apportés concernent l'ensemble des habitants, mais tous n'ont pas assisté à ces réunions. Nous vous proposons ici **les sujets régulièrement abordés** et vous invitons à visiter notre site internet pour aller plus loin.

contact@cinqcommune-melle.fr
www.cinqcommune-melle.fr



La ressource en eau

Tout au long du mandat, **nous nous sommes engagés pour la préservation de la ressource en eau** et particulièrement l'eau potable. **Pour préserver la qualité de l'eau**, nous ne sommes pas opposés à l'irrigation des cultures à vocation alimentaire. Cependant, nous considérons la généralisation du stockage de l'eau comme une mauvaise adaptation au réchauffement climatique, coûteux, inéquitable et cela n'anticipe en aucun cas l'avenir de toute la profession agricole. **Aucun-e élu-e ne peut aujourd'hui rester spectateur**, et d'autres voies plus collectives doivent être explorées. Nous avons entendu vos inquiétudes quant aux rassemblements qui se sont déroulés à Melle et nous en tiendrons compte. **Pour préserver la qualité de l'eau**, la commune ne peut se contenter de "relayer et d'alerter". Nous avons effectué et effectueront encore des **acquisitions dans les zones de captage d'eau potable**. Là encore, nous entendons les inquiétudes et ne souhaitons pas que le captage de la Chancelée dans la vallée de l'Argentière, qui alimente notre commune, subisse une fermeture pour pollution comme le captage de Saint-Vincent-la-Châtre à quelques kilomètres de Melle.

la Nouvelle
République.fr 6 mars 2026

Deux-Sèvres : pollué par un herbicide, le captage d'eau potable d'un village du Mellois définitivement fermé



Centre de santé ou Maison de santé ?

Ce sujet a été au cœur de beaucoup d'échanges, il est important de préciser notre choix. **Avant de nous tourner vers le Centre de santé** où les soignants seront salariés, **nous avons exploré la solution de la Maison de santé** pluridisciplinaire proposée par les autres candidats. Cette proposition repose avant tout sur les soignants eux-mêmes. Nous les avons rencontrés dès 2021 puis à nouveau en 2023, nous les avons réinterrogés ces derniers mois, ils ne souhaitent pas porter cette solution et au regard de leurs charges et responsabilités, cette décision est tout à fait légitime. Quant au coût, **nous avons pris le temps d'associer et d'interroger de nombreux partenaires** (hôpital local, communes du canton, communauté de communes, Mutualité Française, Agence Régionale de Santé, Caisse Primaire d'Assurance Maladie, Communauté Professionnelle Territoriale de Santé...). **A ce jour, le centre que nous prévoyons d'ouvrir fin 2026 pourra reposer sur certains de ces partenaires, pour l'investissement comme pour le fonctionnement.**

L'agriculture, un sujet municipal ?

Beaucoup de questions nous ont été posées sur la ferme de la Genellerie et la ferme du Maillet. **Entre 2010 et 2020, la France a perdu 101 000 exploitations agricoles**, soit une ferme sur cinq, et la tendance ne fait que s'accroître.

On peut simplement le regretter et considérer que ce n'est que l'affaire des agriculteurs avec le résultat que l'on connaît ci-dessus. **On peut aussi agir en considérant que la place de la commune est d'accompagner, c'est notre choix.** C'est ce que nous avons fait et réussi en 2025 en participant avec la SAFER au portage de la ferme du Maillet qui est désormais reprise en agriculture biologique.

Nous prolongerons cet engagement pour imiter la commune de Plessé (Loire-Atlantique - 5000 habitants) qui, en mettant en place une véritable PAC (Politique Agricole Communale) a vu, entre 2020 et 2026, l'installation de 26 personnes soit l'équivalent du nombre de départs à la retraite. Pour cela, **nous nous appuyerons sur les deux agriculteurs retraités de notre liste qui ont, eux aussi, réussi à transmettre leurs exploitations.**



Quel soutien aux associations ?

La commune de Melle compte près de 150 associations dans tous les domaines. Elles sont les premières garantes du vivre-ensemble et de la solidarité. Vous nous avez interrogés sur la proposition d'une liste candidate d'**accorder les subventions par "appel à projets"**, de manière "claire et transparente".

Pour notre part, nous continuerons de soutenir nos associations dans leur fonctionnement afin qu'elles développent leurs propres projets en toute liberté. C'est ce qui fonde une part importante du dynamisme et de l'engagement de notre commune nouvelle. Le principe des appels à projets oblige les associations à créer de nouveaux projets s'ajoutant à leur fonctionnement habituel et générant des restes à charge nouveaux. C'est ainsi que depuis plusieurs années, l'État met en difficulté de nombreuses associations et réseaux qui ne parviennent plus à assumer les missions pour lesquelles s'engagent les bénévoles.

Les communes déléguées

A ce jour, différentes propositions existent quant à l'existence de chacune de nos communes déléguées. Supprimer les maires délégués pour de simples questions d'économies entraînera automatiquement la disparition des mairies déléguées et des communes déléguées. Notre expérience du mandat passé

montre que **les communes déléguées ont encore tout leur sens** avec leur histoire, en particulier à un moment où l'État abandonne de plus en plus les services dans les communes rurales. **Elles ne peuvent être considérées que comme un coût.** Comme nous avons commencé à le faire à Paizay-le-Tort (cabinet infirmier) ou à Saint-Léger-de-la-Martinière (association d'éducation à l'environnement), nous saurons faire cohabiter nos services avec de nouveaux occupants. **Si nous devons supprimer l'existence des communes déléguées, nous ne le ferions qu'après avoir consulté directement les habitants de chacune d'entre elles.**



Vivre ensemble à Melle

Certains veulent renouer avec un vivre-ensemble qui aurait disparu. Les citoyen·nes venus à nos réunions publiques ne nous ont pas interpellés en ce sens. Ces derniers mois et années ont même montré que **l'accueil et la solidarité sont des qualités enviées de notre commune.** Les minimiser et les dénigrer relève de méthodes bien connues pour discréditer celles et ceux qui agissent, et qui s'engagent pour animer, partager et protéger. Ces dernières semaines et tout au long du mandat, **vous nous avez plutôt confié vos inquiétudes liées aux politiques nationales macronistes**, qui ont abandonné les communes comme les citoyens et réellement mis à mal le vivre-ensemble pas seulement à Melle mais dans le pays entier.

Peser sur les politiques communautaires

La communauté de communes a été un **sujet récurrent de nos réunions.** Pour certaines insatisfactions mais aussi avec la demande d'y **porter une voix forte.** Le PLUiH porté par Sylvain Griffault depuis 5 ans et délibéré à l'**unanimité du conseil communautaire** le 5 mars dernier montre que nous sommes en capacité de travailler collectivement pour aboutir à des **politiques ambitieuses.**

